

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

### DÉLIBÉRATION n° 2012/03/27-02

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 mars 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education, et notamment son article 713-1,

**Vu** les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,

**Vu** l'avis favorable du Comité Technique en date du 13 mars 2012 portant sur l'objet de la présente délibération,

### DÉCIDE :

**OBJET : Création de nouvelles composantes**  
**« OSU – Institut Pythéas »**

**Article 1 :**

Le conseil d'administration approuve la fusion de l'Observatoire Astronomique de Marseille-Provence (OAMP) et de l'Observatoire des Sciences de l'Univers-Centre d'Océanologie de Marseille (OSU-COM).

**Article 2 :**

Le conseil d'administration approuve la création de l'Observatoire des Sciences de l'Univers – Institut Pythéas (OSU Pythéas).

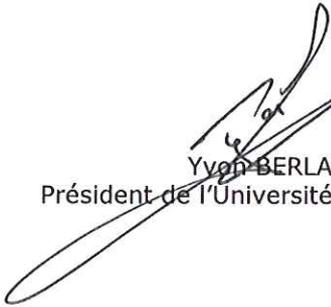
**Cette délibération est adoptée par 23 voix pour et 6 abstentions.**

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 27 mars 2012

  
Yvon BERLAND  
Président de l'Université d'Aix-Marseille

